

Toutes nos équipes sont là pour vous aider, ne soyez pas là pour les insulter...





Les professionnels de l'HIA LAVERAN sont là pour vous, soyez là pour eux...

№ Cet établissement bénéficie d'un système d'alerte privilégié avec les services de police ainsi que d'un système de vidéosurveillance

™ En cas d'agression, la direction soutien activement son personnel dans les démarches relatives au dépôt de plainte

Est violences faites aux professionnels de santé sont passibles de lourdes sanctions pouvant aller de 2 ans d'emprisonnement et 30 000€ d'amende pour un délit ou menaces, à 5 ans d'emprisonnement et 75 000€ d'amende en cas de menaces de mort et jusqu'à 10 ans d'emprisonnement et 150 000€ d'amende pour menaces, intimidations ou violences pour empêcher ou forcer un professionnel de santé d'agir dans le cadre de sa mission ou de sa fonction (art.433-3 du Code Pénal).